

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 17 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Pierre – Maire.

Etaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire,  
Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne : Adjointes,  
M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. BURETTE Stéphane – Mme LALMANT Marie-Françoise  
Monsieur BOTTE Michel a été désigné secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 9 Avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie - S.C.D.E.C.I.**

Vu, la délibération du Conseil Municipal prise lors de la séance du 26 Mars 2019 ayant pour objet « travaux de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) – Année 2019

Vu, l'arrêté communal relatif à la DECI pour l'année 2019 en date du 28 Mars 2019,

Après analyse des risques et étude des différents bâtiments existants ou projets à venir, Monsieur le Maire propose de classer tout le territoire de la commune en « risque ordinaire » ce qui implique la création de points d'eau incendie supplémentaires.

Après présentation du plan sur lequel ont été reportés les emplacements des poteaux d'incendie existants et les emplacements des 2 poteaux incendie - 4 citernes souples de 120 m<sup>3</sup> et 1 citerne souple de 60 m<sup>3</sup> qui vont être créés, le Conseil Municipal accepte le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie.

### **Intégration dans le domaine public communal des places et parkings communaux**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'intégrer dans le domaine public communal les places et parkings communaux. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

**Transfert des Zones d'activités Economiques ZAE n° 1 de l'Ex-Sidéro située à La Vaupalière**

**ZAE n° 2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du- Cardonnay**

Après avoir pris connaissance des modalités de transfert et des protocoles conventionnels avec les communes de St Jean du Cardonnay et de la Vaupalière et en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au transfert des zones d'activités économiques ZAE n°1 et ZA n°2

### **Rythmes périscolaires – rentrée septembre 2019**

Dès septembre prochain les horaires scolaires seront changés, ce qui implique une modification des horaires périscolaires. Après explications fournies par Monsieur le Maire et délibération, le Conseil Municipal décide, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 :

- \* de créer une garderie le mercredi
- \* la garderie aura lieu tous les jours dans la salle des jeunes (des aménagements intérieurs et extérieurs devront être réalisés) où différentes activités seront proposées le mercredi
- \* les ASEM seront chargées de la garderie et leurs horaires seront aménagés,
- \* de modifier les horaires et les tarifs de la garderie périscolaires

### ***lors des jours d'école (lundi – mardi- jeudi – vendredi)***

Plages horaires	7 h 00/ 7 h 40	7 h 40/ 8 h 20	6 h 00/16 h 30 + goûter	16 h 30/17 h	17 h 30/18 h 30
Tarifs	1.20 €	1.20 €	1.20 €	1.20 €	1.20 €

### ***pour le mercredi***

- \* d'approuver les plages horaires et les tarifs suivants :

Plages horaires	De 7 h 00 à 12 h 00	Repas	De 13 h 30 à 18 h 30
Tarifs	6.00 €	2.90 €	6.00 €

\* Ces tarifs seront appliqués aux élèves scolarisés à l'école de Grugny habitant la commune ou non.

\* pour les enfants scolarisés hors commune qu'ils habitent ou non la commune, les tarifs suivants seront facturés :

Plages horaires	De 7 h 00 à 12 h 00	Repas	De 13 h 30 à 18 h 30
Tarifs	10.00 €	2.90 €	10.00 €

### **Recensement de la Population**

Le recensement de la population de Grugny interviendra du 16 janvier 2020 au 15 février 2020. Le conseil municipal, décide :

- Madame LEVIGNEUX Nathalie est nommée coordonnateur communal
- Madame BURETTE Karine est nommée agent recenseur.
- de reverser intégralement à Madame BURETTE Karine - agent recenseur le montant de la dotation forfaitaire attribué à la commune au titre de l'enquête de recensement.

### Décision Modificative N° 1

Suite aux travaux supplémentaires de restructuration et aménagements paysagers des voiries le Conseil Municipal décide de faire les virements de crédits suivants.

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
D	I	23	2315	81	Installation matériel et outillage technique	6.000.00 €
D	I	23	238	ONA	Construction	-6.000.00 €

### Informations et questions diverses

- \* Reconduction du projet musique à l'école dès septembre prochain
- \* Le Préfet de la Seine-Maritime a autorisé l'implantation d'un parc éolien terrestre sur les communes de La Houssaye Béranger et Fresnay le Long
- \* Compétences eau et assainissement : confiées jusqu'à présent au SIAEPA d'Auffay/Tôtes vu la loi NOTRe, la commune a demandé d'intégrer le SIAEPA de la Région de Montville.
- \* Changement des modalités de collectes pour les ordures ménagères et les déchets recyclables,
- \* Affaire ALARCON
- \* Travaux en cours et à venir (changement lanternes énergivores – maison Melle MALAS – Salle des Fêtes – accès PMR suite travaux voiries RD2, etc ...)

Séance levée à 19 h 40